

## Qui sommes nous ?

L'association **IMPULSION** se définit comme un club d'entrepreneurs locaux dont l'objectif est de soutenir, tant sur le plan moral que financier les créateurs et repreneurs d'entreprises.

Elle est membre de France Initiative Réseau, premier réseau associatif du financement de la création d'entreprise.

L'association regroupe des professionnels, des acteurs de la vie économique locale (Chefs d'entreprise, Banques, Collectivités, Experts comptables, Chambres Consulaires...).

### NOS PARTENAIRES

L'Europe, l'Etat, le Conseil Régional de Basse Normandie, le Conseil Général de la Manche, les Communautés de Communes de Granville, de Bréhal et des Delles.

**Crédit Mutuel**  
la banque à qui parler

**CA**  
CRÉDIT AGRICOLE



## Qui contacter ?

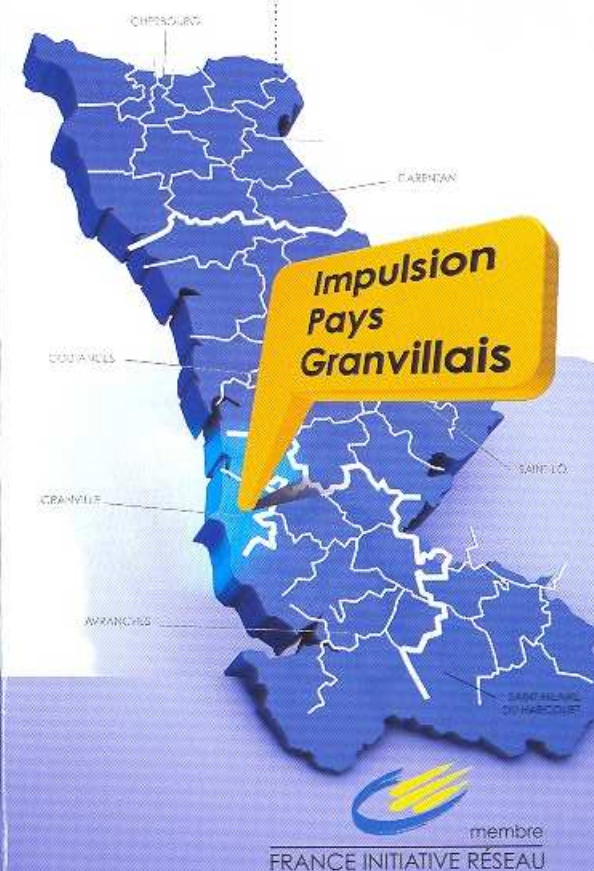
**IMPULSION PAYS GRANVILLAIS INITIATIVE**  
Pépinière d'entreprises  
295, rue de Jersey  
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

Tél. : 02 33 79 51 50  
Fax : 02 33 79 51 59

email : [nathalie.impulsion@wanadoo.fr](mailto:nathalie.impulsion@wanadoo.fr)



CRÉATEURS,  
REPRENEURS  
D'ENTREPRISE



## Qui êtes vous ?

- > Un futur créateur ou repreneur d'entreprise.
- > Vous avez choisi le Pays Granvillais pour y implanter votre entreprise ou reprendre une activité économique.
- > Vos projets concernent l'industrie, l'artisanat, les services aux entreprises et aux particuliers ou une activité commerciale en secteur rural.

## Que cherchez vous ?

- > A réussir votre projet de création ou de reprise d'entreprise.
- > Un accompagnement dans vos démarches
- > Un financement comme levier financier pour le démarrage de votre activité
- > Une intégration rapide et efficace dans le tissu économique local.

## Que proposons nous ?

- > L'écoute, le soutien et l'aide pour créer votre entreprise dans les meilleures conditions
- > Un prêt d'honneur à la personne à taux 0 et sans garantie dont le montant sera fonction du coût global du projet et de votre apport personnel.
- > Un parrainage par un chef d'entreprise vous apportant son soutien moral et son expérience
- > Un réseau de professionnels bénévoles mobilisés pour votre accompagnement et votre développement.
- > Des soirées clubs pour se retrouver ensemble, échanger et se cultiver.



## **CRITERES ELIGIBILITES PRET D'HONNEUR IMPULSION PAYS GRANVILLAIS INITIATIVE**

Critères d'éligibilités mis en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009 permettant d'avoir accès au comité d'agrément pour l'obtention éventuelle d'un prêt d'honneur à la personne, remboursable par mensualité sur 5 ans dont le montant varie en fonction du projet et de la création d'emplois sur les cantons de Granville et Bréhal.

### **Critère géographique :**

- Adresse du siège social sur les cantons de Granville ou Bréhal

### **Critères d'activités :**

- Toute création d'entreprise dans tous les secteurs d'activités
- Toute reprise d'entreprise dans les secteurs de la pêche, l'industrie et l'artisanat
- Toute reprise d'entreprise dont la valeur du fond de commerce ou pas de porte n'excède pas 50 000 euros par emploi créé ou existant.

### **Critère de développement**

- Tout créateur ou repreneur d'entreprise de moins de 5 ans ayant des besoins de développement d'entreprise et n'ayant pas eu de prêt d'honneur ou ayant déjà remboursé celui-ci.

### **Contraintes du porteur de projet**

- Présenter un CV et prévisionnel sur 3 ans
- Apport personnel en numéraire ou matériel équivalents au montant du prêt d'honneur
- Ayant accès à l'emprunt bancaire